



La reconstruction des activités caprines au prisme des singularités méditerranéennes

Martine Napoleone, François Casabianca, Jean-Paul Dubeuf, Laurent Gardes,
Christine Guinamard

► To cite this version:

Martine Napoleone, François Casabianca, Jean-Paul Dubeuf, Laurent Gardes, Christine Guinamard. La reconstruction des activités caprines au prisme des singularités méditerranéennes. E-book : Histoire des régions caprines Françaises: entre internalisation et relocalisation, modernité et tradition., 2022, 978-2-7380-1443-7. 10.17180/t528-2045-ch10 . hal-03539219

HAL Id: hal-03539219

<https://hal.inrae.fr/hal-03539219v1>

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Histoire des régions caprines françaises

entre
internationalisation et relocalisation,
modernité et tradition

Ouvrage collectif sous
la direction de :

Martine Napoléone,
Frantz Jénot,
Bernard Leboeuf,
Jean Claude Le Jaouen



Image de couverture © Dessin de Luc Ballon, Tête de bouc de race alpine, illustrant la couverture du compte rendu de la deuxième conférence internationale de l'élevage caprin - Tours, publié par l'ITOVIC en 1971.

Appui à l'édition et mise en forme du e-book :
Christelle Raynaud, INRAE SDAR Montpellier

2022

© INRAE, © Société d'Ethnozootechnie

ISBN: 978-2-7380-1443-7

Code EAN : 978 273 8014436

DOI: 10.17180/t528-2045

La reconstruction des activités caprines au prisme des singularités méditerranéennes

Martine NAPOLEONE, François CASABIANCA,
Jean Paul DUBEUF, Laurent GARDE,
Christine GUINAMARD

Résumé

Dans cet article nous mettons l'accent sur des traits de caractères communs aux trois régions méditerranéennes présentées dans cet ouvrage. L'élevage caprin se situe principalement dans les zones difficiles de piémont. Les éleveurs ont mis en place des systèmes d'élevage spécifiques pour concilier leur objectif de production et la valorisation des ressources dont ils disposent. Ce sont des régions fermières à plus de 80 %. La demande en produit de terroir a toujours existé, contribuant au maintien des produits locaux vendus majoritairement en vente directe ou en circuits courts. Outre quelques éléments de présentation des régions méditerranéennes et de leur histoire, nous insisterons sur l'ancrage au territoire et aux valeurs patrimoniales par le produit et le pastoralisme.



Mots-clés : élevage caprin, pastoralisme, terroir, production fermière, régions méditerranéennes

Les trois articles suivants concernent trois régions sous influence méditerranéenne, Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Corse¹. L'histoire de chacune de ces régions est singulière. Toutefois, un ensemble de conditions et de traits de caractère est partagé entre ces régions. Avant d'entrer dans l'histoire de chacune, nous donnons quelques clés de lecture communes à ces régions, pour mieux comprendre leurs spécificités, ainsi que les systèmes qui seront

¹ L'influence méditerranéenne concerne aussi le Sud de la région Rhône-Alpes (Drôme et Ardèche), (cf. article présenté dans cet ouvrage)

* Auteur de correspondance : martine.napoleone@inrae.fr ; martine.napoleone30@gmail.com

présentés, fruits d'une adaptation entre des façons d'élever, des ressources territoriales (au sens large) et l'héritage d'une histoire. Nous insisterons sur l'ancrage au territoire et aux valeurs patrimoniales des régions méditerranéennes par le produit et le pastoralisme.

DES CONTRASTES TERRITORIAUX MARQUES

Ces régions présentent des contrastes marqués entre les plaines et l'arrière-pays. Les plaines de grande culture sont fortement urbanisées. Elles concentrent les infrastructures et le développement industriel. La pression foncière y est très forte. Dans l'arrière-pays, distinguons d'une part le piémont, caractérisé par des mosaïques paysagères composées d'espaces naturels ou semi-naturels et de cultures ; et d'autre part des massifs boisés. Ces deux types de territoires sont peu peuplés, souvent enclavés (Figure 1). Ils présentent une



Figure 1 : Paysage de piémont, (© M. Napoléone).

très forte valeur paysagère qui contribue à la réputation touristique des régions méditerranéennes. Ce sont des milieux à forts enjeux environnementaux comme en témoignent les nombreux parcs naturels régionaux ou nationaux, ou les surfaces concernées par les aides du second pilier de la PAC lié à l'environnement et au développement rural.

DES REGIONS FERMIERES, DES CONSOMMATEURS ATTACHES AUX PRODUITS TRADITIONNELS

Dans ces trois régions, la production caprine se situe essentiellement dans l'arrière-pays. Elle est fermière à plus de 80 % et artisanale. Les consommateurs de ces trois régions, citadins ou ruraux, souvent originaires des arrières -pays, sont attachés aux produits

traditionnels. La persistance d'une demande en produits de terroir a contribué au maintien, voire à la relance, d'un élevage caprin fermier familial. L'essentiel de la distribution est en vente directe ou en circuits courts.

AU FIL DU TEMPS : DE PROFONDES MUTATIONS SOCIOECONOMIQUES

Jusqu'aux années 50, l'agriculture est essentiellement paysanne et diversifiée¹. En arrière-pays, les paysans valorisent les ressources dont ils disposent pour leurs usages domestiques et vendent l'excédent. A partir de la fin du 19^e siècle, l'économie de marché se généralise. Plusieurs "révolutions" modifient en profondeur le système agraire traditionnel qui prévalait jusque-là (voir le premier article du e-book).

La révolution industrielle a eu besoin de bras. Elle a drainé vers les villes les paysans ou leurs enfants. Les économies villageoises se déstructurent. L'arrière-pays fait face à une profonde déprise. Les milieux anciennement pastoraux et agricoles font l'objet de reboisement ou s'embroussaillement, les rendant de plus en plus sensibles aux incendies et de moins en moins propices à l'agriculture.

La révolution fourragère, la modernisation, la mécanisation de l'agriculture et de l'élevage ont conduit à une spécialisation croissante des agricultures et des territoires, très marquée en zone méditerranéenne. La céréaliculture vivrière, marqueur des paysages ruraux méditerranéens disparaît, ce qui a modifié en profondeur les liens entre culture et élevage. L'agriculture intensive (vignes, arbres fruitiers) s'est développée en plaine. L'élevage est resté la principale activité agricole dans l'arrière-pays, soutenu par les aides de la PAC qui se mettent en place progressivement.

La révolution des circuits de distribution et des systèmes alimentaires, a concerné les régions méditerranéennes à partir du milieu des années 70. Les supermarchés se sont implantés en périphérie des zones urbaines. Ils ont peu à peu drainé une partie importante de la consommation et ont facilité la distribution de fromages industriels standards, produits par l'agro-industrie des régions laitières. Les ventes de produits agro-industriels ont connu un fort développement dans les réseaux de la grande distribution de ces régions, à partir de la première crise laitière nationale (1981).

¹ Mais il y a aussi des exploitations orientées vers le marché, en montagne par exemple pour le lait de vache, ou en Crau dans les grands troupeaux ovins transhumants.

Mais une résistance des formes de commercialisation et de consommation traditionnelles à travers le maintien d'une demande en produits de terroir, provenant des villageois restés en zone rurale, ou des urbains originaires du piémont (Haute Provence, Cévennes, montagne Corse, ...), mais aussi des néo-ruraux qui repeuplent certaines zones (Cévennes, Drôme, Ardèche,...), voire de la clientèle touristique en recherche des valeurs de la ruralité. La persistance ou la renaissance de ces demandes, l'attachement aux produits du terroir et l'enclavement des territoires ruraux ont permis à des activités artisanales ou fermières, ainsi qu'à des produits de terroir, de perdurer et parfois de se réinventer.

Une coexistence de différents circuits commerciaux (grande distribution, marchés, vente à la ferme, épiceries, ...) et de différents produits s'est maintenue. Dans les années 70 et 80, les circuits longs et les circuits courts ont fonctionné en parallèle répondant à des demandes différentes. Avec la seconde crise laitière caprine nationale (1990), les industriels diversifient leurs gammes de produit en jouant sur l'image du produit. Devant la multiplication des fromages industriels, produits hors zone, ayant des "allures de local", les producteurs et artisans locaux s'organisent pour protéger leurs produits et leurs savoir-faire². Actuellement, avec l'engouement pour la proximité, la relation directe au producteur suffit au consommateur... Ce qui peut nécessiter à l'avenir de rendre plus lisible, les pratiques d'élevage, l'ancrage au terroir ou encore la reconnaissance du produit par un signe de qualification.

Protéger des savoir-faire et des produits : L'AOC est un premier type de démarche qui préserve, par un signe officiel lié au lieu, des savoir-faire, un produit, une réputation (Brocciu, Pélardon, Banon, Brousse du Rove). Nous invitons le lecteur à se référer aux articles de chaque région pour avoir des informations plus complètes sur ce sujet. Un second type de démarche concerne la définition et la protection d'un "produit fermier". Ces démarches sont portées par des acteurs régionaux. En PACA, la chambre régionale a mis en place une charte "produit fermier". En Corse, la démarche est portée par l'association "Casgiu Casanu". Ces démarches ont fédéré les producteurs qui y ont adhéré autour d'un objectif : protéger leur produit, qualifier et rendre lisibles des savoir-faire. L'organisation de foires agricoles et de concours de fromage, renforce la dynamique collective. Ces signes de qualité contribuent à la notoriété des produits, à la bonne valorisation du lait, ainsi qu'à la construction d'une image de productions ancrées dans des territoires (Sorba et al, 2015). Toutefois, tous les producteurs ne sont pas concernés par, ou impliqués dans ces démarches.

² Voir le témoignage de D. Sauveplane dans l'article sur les Cévennes ».

LE MOUVEMENT DE RETOUR A LA TERRE A MARQUE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE EN LR ET PACA

Dans les années 70, l'arrivée des néo-ruraux dans les territoires d'arrière-pays méditerranéens considérés "en retard de développement", relance une dynamique sociale et agricole, hors des sentiers battus, ou plutôt, ne s'inscrivant pas dans les modèles de développement prônés dans les trente glorieuses. Des formes innovantes d'élevage vont, chemin faisant, se mettre en place.

Ces territoires, considérés comme improches à l'agriculture "moderne", vont offrir des espaces propices à la réalisation des projets de retour à la terre des nombreux néo-ruraux arrivés dans les années 70 en PACA, LR, Drôme ou Ardèche. En rupture avec le mode de vie urbain, ils ont trouvé dans l'arrière-pays un espace de liberté pour construire un autre rapport à l'activité de production, mettant au centre le mode de vie et le rapport à leur environnement¹.

Leur arrivée en masse a été décisive pour le devenir des territoires d'arrière-pays et des massifs du sud. Arrivés sans ressources (Figure 2), l'accès à la terre a été facilité par le peu de valeur de celle-ci. La chèvre leur permet d'obtenir un produit de leur travail (le lait), de le transformer en fromage et de le vendre à des consommateurs habitués aux fromages de chèvre. A l'époque, l'absence de normes de fromagerie leur a permis de créer l'activité avec peu d'investissements. Comme il est dit dans les articles sur Cévennes et PACA, certains d'entre eux, devenus des leaders professionnels, ont contribué à faire reconnaître la profession et la réalité du pastoralisme, ou encore de la production fermière au lait cru.



Figure 2 : Luxe apprécié : quai de traite en plein air, dans le Var en 1983, (© M. Napoleone).

¹ Voir le témoignage K. Boussaouar en PACA ou encore celui de D. Sauveplane en Cévennes)

LA RECONNAISSANCE DU PASTORALISME COMME ACTEUR DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE

La loi pastorale (1972)

Le pastoralisme concerne l'utilisation par le pâturage d'espaces naturels ou semi-naturels. La loi pastorale de 1972 donne un cadre juridique à l'utilisation de ces espaces. Elle propose des outils pour "favoriser l'organisation des propriétaires fonciers privés ou publics", "favoriser l'organisation des éleveurs", ou encore définir par les conventions pluriannuelles de pâturage les modalités d'utilisation de ces espaces. Au départ, les Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) sont chargées de son application. Par la suite les services pastoraux, gérés par la profession, sont créés : le Centre d'Etude et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée ([CERPAM](#)) en PACA et le [Service Interdépartemental Montagne Elevage](#) (SIME) en LR. Ils interviennent d'abord sur les estives, puis en début des années 80 sur toutes les zones pastorales. En piémont, un des enjeux du pastoralisme est de maintenir le maillage de territoires, favorable à la biodiversité ordinaire, à la valeur paysagère, à la capacité des activités agricoles à renforcer les services écosystémiques. Dans les massifs forestiers, très sensibles aux incendies, l'enjeu est de créer des discontinuités à l'intérieur des massifs et de limiter l'embroussaillement pour réduire les risques de propagations des incendies.



Du hors la loi au partenaire de la DFCI

La chèvre fût longtemps l'ennemi public N° 1 des forestiers. Le code forestier (1824), toujours en vigueur, interdit le caprin en forêt soumise. Mais un fléau, le feu, menace les espaces forestiers, voire les habitations. Depuis le recul d'activités domestiques en forêt, la forêt méditerranéenne se ferme et devient de plus en plus sensible aux incendies, (en 1979, 6500 ha sur les 9773 du massif des Maures ont brûlés ; en 1985 l'incendie du col de Porte (Cévennes) a brûlé 6000 ha; en 2003, 27 000 ha partent en fumée en Corse). Une politique globale de lutte et de prévention contre les incendies de forêt se met en place. L'entretien et le débroussaillement des "bandes débroussaillées de sécurité" (pare-feu) et des abords d'habitation est une priorité. Son coût est important pour la société. Les pouvoirs publics et les élus s'intéressent au pastoralisme, comme un moyen d'action pour entretenir des milieux naturels et réduire le risque d'incendie. Le CERPAM et le SIME étendent leurs activités à toutes les zones pastorales. L'INRA crée, en 1983, à la demande de la DRAAF PACA, une équipe de recherche en Avignon, pour travailler sur les relations

entre l'élevage pastoral et l'entretien du territoire. Une coopération entre éleveurs, organisations professionnelles, pastoralistes et chercheurs se met en place pour acquérir des références et des connaissances sur ces systèmes et étudier les verrous à leur développement (Figure 3). Des dérogations, à titre expérimental, sont accordées à des éleveurs caprins en zone forestière soumise. Dépassant le stade de l'expérimentation, des élus mettent à disposition des espaces pastoraux communaux pour faciliter l'installation d'éleveurs.



Figure 3 : Forestiers, pastoralistes, chercheurs et éleveurs échangent en situation sur un pare-feu du Gard en 1990, (© M. Napoleone).

Les mesures agroenvironnementales appuient de façon décisive l'introduction de troupeaux en forêt sous forme de contrats rémunérés en fonction de l'impact de l'élevage : nettoyage de l'herbe avant l'été, réduction de la broussaille, débroussaillement complémentaire par l'éleveur. Les investissements sur fonds public façonnent des territoires d'accueil au sein des massifs forestiers pour des éleveurs locaux et des installations pour des transhumants hivernaux : clôtures, points d'abreuvement, logements de berger.

Reconnaissance par l'INRA de la spécificité de l'élevage et contextes méditerranéens

Fin des années 70, la singularité des territoires d'arrière-pays méditerranéens interroge des chercheurs l'INRA, (J.C. Flamant, J.P. Deffontaines,...) : la richesse de la biodiversité naturelle, la présence de races autochtones, la spécificité des pratiques pastorales, la contribution de ces pratiques à la valorisation de ces territoires. J. Poly, directeur de l'INRA crée deux unités de recherche¹ devant travailler sur le rôle de l'élevage pastoral en

¹ Au sein du département SAD, lui-même créé en 1979. SAD: (Systèmes Agraires et Développement) qui deviendra plus tard le SAD: (Science pour l'Action et le Développement), puis le département ACT (Action Transitions et Territoires) suite à la fusion avec l'IRSTEA

zone méditerranéenne. Le LRDE, créé en 1979 à Corte, met l'accent sur l'élevage pastoral extensif et ses produits (Casabianca et al, 1994). L'Ecodéveloppement, créé en 1982 en Avignon, travaille sur les liens entre l'élevage et l'entretien du territoire au regard de la DFCI. Dans les deux cas, il s'agit d'apprendre des situations locales, en partenariat avec les acteurs locaux et d'accompagner le développement par la mise au point de méthodes et de connaissances adaptées, mais ayant aussi une certaine généricité pour les systèmes d'élevages pastoraux du pourtour méditerranéen.

GERER UN SYSTEME D'ELEVAGE CAPRIN PASTORAL : TOUT UN ART

Le terme "élevage pastoral" indique un troupeau qui utilise par le pâturage, des milieux naturels et semi-naturels tout ou partie de l'année. Utiliser un milieu naturel pour alimenter le troupeau, même en partie, c'est accepter l'incertitude et concevoir des souplesses dans le système d'élevage afin qu'il soit résilient aux aléas. Les éleveurs raisonnent à l'échelle d'entités, en gérant des combinaisons entre des aptitudes diverses. La diversité est bien souvent créée et entretenue, dans un équilibre dont le barycentre est sans cesse approché par l'éleveur au cours d'ajustements successifs. "L'un dans l'autre, ça compense", est une expression de berger souvent employée. Elle peut s'employer aussi bien pour la ressource que pour le troupeau.

Diversité et souplesse dans le troupeau

En système fromager fermier, l'objectif de production de l'éleveur est pensé à l'échelle du troupeau et de l'année (produire par exemple 30 000l). Il est aussi pensé en termes de répartition pour ajuster la saisonnalité des fromages produits à la demande dans les circuits retenus par l'éleveur. Pour maintenir la production du troupeau, aux périodes identifiées, l'éleveur joue sur plusieurs leviers, le type d'animal bien sûr, mais aussi sur des régulations au sein du troupeau, entre des groupes d'animaux. Il peut jouer sur la diversité des produits (fromages typés ou moins typés), des conduites (périodes de mise bas, alimentation, ...), des types d'animaux (différentiation par le type génétique, ou par la conduite des productions ou de la reproduction). Autant de stratégies qui peuvent constituer des innovations de nature à rendre le système plus robuste et résilient ((Napoléone et Hubert, 1987; Santucci et al, 1991).

Une ressource diversifiée dont il faut gérer la durabilité

La diversité des ressources concerne la diversité intrinsèque de chacun des milieux et les différents types de milieux présents dans le territoire (Figure 4). La structure de végétation ligneuse, sa diversité et sa dynamique de pousse font la richesse d'un milieu pastoral caprin, (Brosse-Genevet et al., 2016). L'éleveur combine les divers types de milieux pour gérer le prélevement de son troupeau au pâturage (Meuret et Potenza, 2015), et organiser le calendrier de pâturage au fil des saisons, combinant des milieux naturels, des prés et des cultures s'il y en a (Napoléone et al., 2012). L'équilibre entre les dynamiques végétales et les prélèvements par les troupeaux doit être réalisé avec finesse pour maintenir une structure de végétation favorable, garantir la durabilité de la ressource et de l'alimentation du troupeau, (Garde et al., 2013). Le réseau caprin pastoral a identifié ainsi une grille d'évaluation du niveau de prélèvement ligneux représentant un bon outil de pilotage, (Figure 5), (Brosse-Genevet et al. 2016).

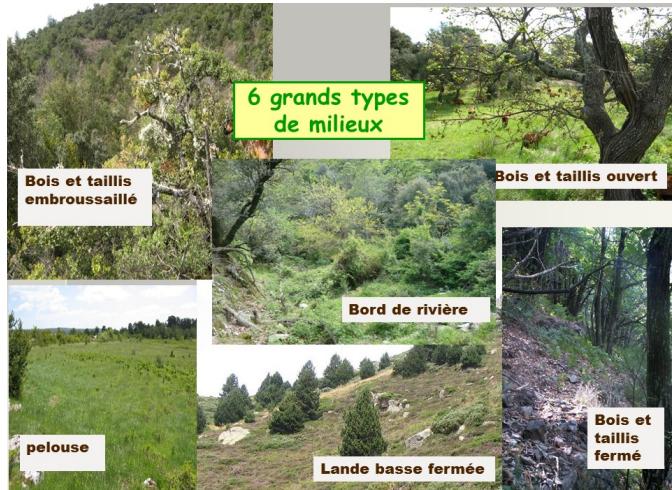


Figure 4 : Les grands types de milieux méditerranéens, (© Suamme, CA30).

		Prélèvement annuel (en %)				
		0-10	10-20	20-40	40-60	>60
Renouvellement de la ressource ligneuse	Strate ligneuse en croissance					
	Strate ligneuse en croissance ralentie					
	Ressource ligneuse en équilibre avec le pâturage					
	Ressource ligneuse en baisse ou en voie d'épuisement					
	Ressource ligneuse épuisée					
		Dynamique arbustive croissante	Ressource ligneuse durable	Risque d'épuisement de la ressource		

Légende

Figure 5 : Grille d'évaluation du niveau de pâturage des ligneux et de son impact sur la dynamique arbustiv, (Brosse- Genevet et al. 2016).

Pastoralisme et contribution du milieu naturel à l'alimentation d'un troupeau

Revenons ici sur la distinction entre le pastoralisme, c'est-à-dire le fait d'utiliser un milieu naturel en pâturage et l'autonomie fourragère d'un troupeau, qui qualifie la part de l'alimentation "grossière" produite ou prélevée sur l'exploitation. Or, pour alimenter un troupeau au pâturage, il faut du temps et de la surface. 6 à 8 heures de pâturage sont nécessaires, dans des milieux pastoraux, pour que le troupeau préleve sa ration quotidienne. En milieu pastoral on estime le chargement à 2 ha par chèvre¹. Tous les éleveurs ne disposent pas à la fois de temps et de surface. Dans ce cas, ils complètent l'alimentation par un apport de foin à l'auge, en général acheté. Un éleveur pastoral sera plus ou moins autonome selon les surfaces dont il dispose et le complément en foin qu'il achète. Temps et surface sont des verrous conditionnant la conception du système d'élevage.

Quelques données technico-économiques

Les réseaux d'élevage INOSYS (2017) identifient 4 cas types en élevage caprin fromager, (Tableau 1). Ce tableau montre des relations étroites entre les surfaces disponibles, l'effectif du troupeau et son niveau de production des chèvres et la complémentation en foin. Notons que le revenu par unité de main d'œuvre est relativement proche quels que soient les systèmes. Les réseaux d'élevage mettent en évidence que les différences sont plus importantes à l'intérieur d'un système, qu'entre les systèmes. Ces cas-types donnent des indications technico-économiques, à partir de données issues d'un échantillon d'élevages suivis. Ils ne préjugent pas de la diversité des systèmes d'élevage rencontrés en région, ni de la proportion de chaque cas type dans les territoires.

	Fromager grand pastoral	Fromager petit pastoral	Fromager herbager	Fromager hors sol
Litre/an	22 000	27 500	33 000	30 000
Nombre de chèvres	100	50	55	40
Unité de main d'œuvre (UMO)	2	2	2,2	1,5
Ha de parcours	220	65	25	/
Ha/ de surfaces fourragères	5	5	22	/
Foin /an/chèvre	167	611	641	1 000
Revenu disponible par UMO (euros)	18 836	17 835	14 298	16 867

Tableau 1 : Quelques éléments technico-économiques, (Cas types Inosys - réseau d'élevage).

¹ Si l'éleveur dispose de prairies naturelles ou cultivées, le chargement peut être plus important.

CONCLUSION

Les systèmes sylvo-agro-pastoraux occupent une place importante dans les territoires méditerranéens dont ils marquent depuis des siècles le paysage. Divers facteurs ont permis aux systèmes d'élevage et aux produits d'échapper à la standardisation et à l'homogénéisation des pratiques et des savoir-faire. Cette forme de développement, perçue comme rétrograde il y a 30 ans, est aujourd'hui vue comme une des pistes d'avenir, pour répondre aux attentes sociétales mettant en avant la proximité ou le terroir, et pour renforcer les liens entre la durabilité des activités et celle des territoires. La persistance des circuits courts et des produits de terroir sont des atouts majeurs contribuant à l'identité des régions méditerranéennes. Toutefois, l'accès au foncier ou le travail sont des contraintes de plus en plus grandes pour l'éleveur. S'y rajoutent de nouvelles menaces : la difficulté à faire reconnaître les parcours ligneux comme surfaces productives éligibles aux primes du 1er et donc du 2nd pilier dans la nouvelle P.A.C. et la présence des loups en voie de se généraliser dans tous les paysages méditerranéens. Nous laissons au lecteur le soin de poursuivre sa lecture à travers les chemins de traverse propres à chacune des régions.

Références

- Brosse-Genevet E., Fabre J., Garde L., 2016. Guide pastoral caprin. Ed. CERPAM, 124 p.
- Casabianca F., Sainte Marie (de) Ch., Santucci P.M., Vallerand F., Prost J.A., 1994. Maîtrise de la qualité et solidarité des acteurs : La pertinence des innovations dans les filières d'élevage en Corse. *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*. 28 : 343-358.
- Garde L., Cabannes B., Fabre J., Genevet E., Thavaud P., 2013. Produire durablement du lait avec des chèvres en forêt méditerranéenne. *Forêt méditerranéenne*, 34 (2) : 99-105.
- Inosys, 2017. Résultats 2016 des exploitations caprines laitières et fromagères. Synthèse annuelle des données des réseaux d'élevage, Idèle, collection résultats, 8 p.
- Meuret M., Provenza, F. D., 2015. When art and science meet : integrating knowledge of French herders with science of foraging behavior, *Rangeland Ecology & Management*, 68 : 1-17.
- Napoléone M., Genevet E., Martin B., Buchin S., Agabriel C., Marty P., Hulin S., 2012. L'ancrage du produit au terroir par la diversité des pratiques agropastorales et des territoires: analyse exploratoire dans les systèmes caprins de l'AOP Pélardon. In : *Fourrages* : 297-306.
- Napoléone M., Hubert B., 1987. Caractérisation et évaluation des systèmes de production caprins utilisateurs de parcours. *Symposium "Phileotios" - FAO - Santarem*, 23-25 septembre 1987, Actes édités en 1989 par la CEE, L'évaluation des ovins et des caprins méditerranéens, (Flamand JC, Morand Fehr P, (Coords) : 72-84.
- Santucci P.M., 1991. Le troupeau et ses propriétés régulatrices, bases de l'élevage caprin extensif. Thèse de doctorat, académie de Montpellier II, 85 p.
- Sorba J.M., Millet M., Casabianca F., 2015. Enjeux et conflits de légitimité sur l'origine territoriale des fromages corsos. Séminaire FAO-CIHEAM, 16-18 juin 2015, Montpellier, 4 p.

Pour citer ce chapitre

Napoléone M., Casabianca F., Dubeuf J.P., Garde L., Guinamard C., 2022. La reconstruction des activités caprines au prisme des singularités méditerranéennes, in Napoléone M., Jénot F., Leboeuf B., Le Jaouen JC. Histoire des régions caprines. INRAE/Société d'Ethnozootechnie : 177-188.
[DOI :10.17180/t528-2045-ch10](https://doi.org/10.17180/t528-2045-ch10)

Affiliations des auteurs

Martine NAPOLEONE, INRAE, UMR0868 Selmet, 34060 Montpellier, France
Francois CASABIANCA, INRAE, UMR0045 Selmet- LRDE, 20250 Corte, France
Jean-Paul DUBEUF, INRAE, UMR0045 Selmet- LRDE, 20250 Corte, France
Laurent GARDE, CERPAM MRE, 04100 Manosque, France
Christine GUINAMARD, IDELE-MRE, 04100 Manosque, France

SIGLES ET ABREVIATIONS

- AB : Agriculture Biologique
- ACLC : Association Centrales des Laiteries Coopératives
- AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- ANICAP : Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
- ANPLF : Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers
- ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation
- AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP : Appellation d'Origine Protégée
- AURA : Région Auvergne - Rhône - Alpes
- BEA : Bien-être Animal
- BOF : Négociants en Beurre, Oeufs et Fromages
- BRILAC : Bureau Régional Interprofessionnel du LAit de Chèvre
- CCP : Certification de Conformité du Produit
- CDRC : Centre de Documentation et de Ressource Caprines
- CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
- CIHEAM : Centre International des Hautes Etudes pour l'Agriculture Méditerranéenne
- CERPAM : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée
- CETA : Centre d'études techniques agricoles
- CP : Confédération Paysanne
- CRIEL : Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière
- DDA : Direction Départementale de l'Agriculture
- DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies
- DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DSA : Direction des Services Agricoles
- DTQ : Démarche Territoriale de Qualité
- EDE : Etablissement Départemental de l'Elevage
- ENIL : Ecole Nationale d'Industrie Laitière (Poligny)
- ESB : Encéphalite Spongiforme Bovine
- FAO : Organisation de l'ONU pour l'Agriculture et l'Alimentation
- FEZ : Fédération Européenne de Zootchnie
- FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
- FNEC : Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres
- FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- FRECAP : Fédération Régionale de l'Elevage Caprin (en PACA)
- FRESYCA : Fédération Régionale des SYndicats CAprins du Poitou-Charentes et Vendée
- FRCA : Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
- GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
- GDS : Groupement de Défense Sanitaire
- GEB : Groupe d'Economie Bovine
- GEC : Groupe d'Ethnozootechnie Caprine
- GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
HVE : Haute Valeur Environnementale
IA : Insémination Artificielle
IDELE : Institut de l'Elevage
IGP : Indication Géographique Protégée
INAO : Institut National des Appellations d'Origine
INAPG : Institut National Agronomique Paris-Grignon
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
INTERBEV : Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes
ITEB : Institut de l'Elevage Bovin
ITOVIC : Institut Technique Ovin et Caprin
ITPLC : Institut Technique des Produits Laitiers Caprins
IVARRC : Association d'Information Vente-Achat de Reproducteurs Caprins
LGA : Livre Généalogique de la race Alpine
LR : Région Languedoc-Roussillon
MDD : Marque Distributeur
MP : Région Midi-Pyrénées
MRE : Maison Régionale de l'Elevage (en PACA)
OGM : Organisme Génétique Modifié
ONF : Office National des Forêts
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAC : Politique Agricole Commune
PACA : Région Provence Alpes Cotes d'Azur
PEP : Pôle d'Expérimentation et de Progrès
PIDA : Programme Intégré de Développement Agricole
PSDR : Programme Pour et Sur le Développement Régional
RA : Région Rhône – Alpes
R&D : Recherche et Développement
RHD : Restauration Hors Domicile
SAU : Surface Agricole Utile
SEIA : Station Expérimentale d'Insémination Artificielle
SEZ : Société d'Ethnozootechnie
SIME : Service Interdépartemental Montagne Elevage
SRPC : Station Régionale de Pathologie Caprine
UE : Union Européenne
UMR : Unité Mixte de Recherches
UTH : Unité de Travail Humain

AUTEURS, COORDINATEURS, ET RELECTEURS

Joseph BILLANT, éleveur retraité, Syndicat Caprin de Dordogne, (billantjo@yahoo.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

François CASABIANCA, zootechnie des systèmes d'élevage au département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'INRAE- Directeur du laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Elevage (LRDE) jusqu'en 2020; Corte, (retraité) (francois.casabianca@inrae.fr ou fcasa-corte@gmail.com) - Co-auteur des articles sur la région caprine Corse et sur les singularités méditerranéennes.

Jacques CHEVRE, éleveur retraité, Syndicat Caprin de Dordogne, (jacques.chevre@laposte.net), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Michel CLEURENNEC, retraité EDF, (cleurenne.michel@wanadoo.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Camille DELAPORTE, Chambre d'Agriculture et Syndicat Caprin du Lot et Garonne jusqu'en 2021, co-autrice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Claire DELFOSSE, professeur de géographie à l'Université Lyon 2, Directrice du Laboratoire d'études rurales (claire.delfosse@wanadoo.fr) - Co-autrice du premier article sur Les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre.

Léopold DENONFOUX, Association pour la Défense et le Développement de la Chèvre Poitevine - (addchevrepoitevine@orange.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Pierre DESBONS, sélectionneur Mais Chez Pioneer Génétique, (Retraité), (desbonspierre@gmail.com), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Jean-Paul DUBEUF, zootechnie des systèmes d'élevage et politiques publiques au sein du LRDE (INRA SAD) - Corte (jean-paul.dubeuf@inrae.fr) - Co-auteur des articles sur la région caprine Corse et sur les singularités méditerranéennes.

Laurent GARDE, pastoraliste, directeur adjoint du CERPAM, (lgarde@cerpam.fr), co-auteur des articles sur les singularités méditerranéennes et sur la région Provence-Côte d'Azur.

Christine GOSCIANSKI, Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire, (Christine.Goscianski@pl.chambagri.fr), co-autrice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Cécile GOURINEL, responsable service Relation Production à la coopérative laitière Terra Lacta (Surgères, 17), (Chambre d'Agriculture du Centre Val de Loire jusqu'en 2021), cecile.gourinel@terralacta.com), coauteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Christine GUINAMARD, INOSYS Réseaux d'élevage caprins, IDELE, (Christine.Guinamard@idele.fr), co-autrice des articles sur les singularités méditerranéennes et sur la région Provence-Côte d'Azur.

Michel D'HALLUIN, Syndicat Caprin du Lot et Garonne (d.halluin.michel@orange.fr), de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Frantz JÉNOT, chercheur associé au Laboratoire Ruralités en géographie à l'Université de Poitiers et coordinateur de la Fédération Régionale Caprine de Nouvelle-Aquitaine & Vendée (frcap@orange.fr) - Initiateur et coordinateur général du projet Récafran sur l'histoire des régions caprines françaises, Coauteur des premiers et derniers articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et de l'article sur la région caprine Grand Ouest, coéditeur de l'ouvrage.

Leila LE CARO, Chambre d'Agriculture de Bretagne jusqu'en 2018, co-autrice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Bernard LEBOEUF, zootechnicien, ingénieur de recherche en reproduction caprine à l'UEICP (Unité d'Expérimentation de l'Insémination Caprine et Porcine) INRAE de Lusignan de 1972 à 2010, (retraité), (leboeufbe@wanadoo.fr), coauteur du dernier article sur La diversité, atout de la filière pour le futur, ainsi que de l'article sur la région Centre-Val de Loire, coéditeur de l'ouvrage.

Yves LEFRILEUX, chef de projet à l'Idèle, Station expérimentale du Pradel (07), (retraité), (yves.lefrileux@free.fr), coauteur de l'article Rhône-Alpes

Jean Claude LE JAOUEN, chef de la Section Caprine ITOVIC et rédacteur en chef de la revue La Chèvre jusqu'en 2006 (retraité), (jclejaouen@gmail.com) - Coauteur des premier et dernier articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et des articles sur les régions caprines du Grand Ouest et de Bourgogne-Franche-Comté, coédi-teur de l'ouvrage.

Pierre MORAND-FEHR, directeur de recherches à l'INRAE AgroParisTech (UMR 791 MoSAR) jusqu'en 2014, Coordinateur du réseau FAO-CIHEAM de recherches coopératives sur les ovins et les caprins de 1990 à 2009, Past President of the International Goat Association, (retraité), (pierremorandfehr39@gmail.com), accompagnateur du projet éditorial dans le cadre de la SEZ, relecteur des articles.

Martine NAPOLEONE, transformation des systèmes d'élevage - INRA SAD, UMR Selmet (système d'élevage méditerranéens et tropicaux), Montpellier, (martine.napoleone@inrae.fr ; martine.napoleone30@gmail.com), Coauteur des premier et dernier articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et des articles sur les singularités méditerranéennes, les régions caprines des Cévennes gardoises et lozériennes, de Rhône Alpes et de Provence-Côte d'Azur, coéditrice de l'ouvrage.

Jean-Noël PASSAL, chevrier retraité, chroniqueur, Caprinologue émérite et pape des Enchabréas (biq.brother@free.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Jean-Michel SORBA, sociologie des techniques et du marché au sein LRDE (INRA SAD) - Corte (jean-michel.sorba@inra.fr) - Coauteur de l'article sur la région caprine de Corse.

Fanny THUAULT, Association Chèvre des Pyrénées, (asso.chevre.pyr@free.fr), co-autrice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Sans oublier les personnes qui ont contribué à ce projet par leur témoignage oral ou écrit :

Dans le Grand Ouest : Nicole BOSSIS et Maria CAMPOS HERRADA (Idèle), Aurore PATERNOSTER (GTV 79), Geneviève FREUND (CRDC), Johanna GRAUGNARD, Martine & Philippe LACROIX (Route des Fromages de Chèvre), Géraldine VERDIER (BRILAC, AOP Chabichou du Poitou & Mothais sur Feuille), François BONNET (éleveur), Philippe MONTAZEAU & Jean Claude SARRAZIN (directeurs de laiteries retraités).

En Cévennes Gardoises et lozériennes : A. et F. Basserie (éleveurs), H. Calvet (éleveuse, présidente de l'AOP Pélardon), N. Etienne (éleveur retraité), B. Etienne (éleveur), C. Flayol (éleveuse, ex directrice de la coopérative fromagerie des Cévennes), J. Flayol (éleveur retraité), R. André (éleveur, président de la coopérative fromagerie des Cévennes), J-M. et A. André (éleveurs retraités), F. Monod (directeur de la fromagerie des Cévennes), et J-P. Rauzier (éleveur), C. Podeur, (animatrice de l'AOP Pélardon) J. Rosset (éleveuse), B. et D. Sauveplane (éleveurs retraités), V. Sauveplane (éleveur), J-M. Vincent (éleveur).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur : K. Boussouar (éleveur retraité, ex président de la FRECAP), D. Carel (éleveur, retraité) J. Corbon (éleveur), V. Enjalbert (Maison Régionale de l'Elevage PACA), L. Falcot (éleveur, président du Cerpam), A. Gouiran (éleveur).

En Rhône-Alpes : Paule Ballet (animatrice AOP Picodon (retraitée), Jean Claude Balmelle (éleveur retraité), Valérie Béroulle (animatrice syndicat caprin de la Drôme), Eliane Brès (éleveuse retraitée, ex présidente du syndicat caprin de la Drôme, Roger Cavet (affineur retraité), Karine Mourier (éleveuse, prési-dente de l'AOP Picodon), Christian Nagearaffe (ex éleveur, ex président de l'AOP Picodon).

Dans le Centre-Val de Loire : H. Bacquard (éleveur retraité, ancien président AOP Sainte-Maure de Tou-raine), M. Carcaillon (ancien directeur laiterie La Cloche d'Or (37), retraité), L. Crochet (Ancien affineur (18), retraité), G. de Montigny (ancien Ingénieur ITOVIC, retraité), M. Faguet (animatrice du syndicat du Crottin de Chavignol), B. Foison (Responsable AOP Selles-sur-Cher), L. Giboureau (Technicien INAO), C. Larcher (fondateur de la foire aux fromages de Sainte-Maure-de-Touraine), C. Leclerc (ancien techni-cien Caprin, Indre-et-Loire, retraité), E. Lemeunier (affineur, Indre-et-Loire), F. Moreau (éleveur, Prési-dent du CRIEL), J.-P. Moreau (éleveur, ancien président AOP Selles-sur-Cher, retraité), H. Triballat (fon-dateur de la laiterie Rians-Triballat), J.-F. Turpault (ancien technicien AOP Crottin de Chavignol, retraité), D. Verneau (ancien Directeur de production, laiterie Rians-Triballat, retraité).

Cet ouvrage met en perspective la diversité des trajectoires singulières des régions caprines de France métropolitaine pour en découvrir des composantes communes riches d'enseignement pour l'avenir.

Une première partie retrace les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage depuis les années 1950. Nous distinguons trois époques, la fin de la paysannerie, la modernisation mais aussi le retour à la terre dans certaines régions, et l'époque actuelle marquée par un double mouvement de globalisation des échanges et de territorialisation des activités et des produits. Ces dynamiques ne se sont pas passées de la même façon dans toutes les régions, ni aux mêmes époques. L'histoire de ces régions s'inscrit dans des contextes territoriaux marqués par des caractéristiques sociales, économiques, culturelles.

Une seconde partie invite au voyage dans les principales régions caprines de France métropolitaine. Pour chaque région nous retracons les étapes des transformations des activités caprines dans les territoires et les facteurs qui ont joués sur ces recompositions. Nous mettons l'accent sur la façon dont les dynamiques agroindustrielles et les filières longues ou au contraire de pérennisation de la production fermière et des circuits courts ont influencé (ou non) les transformations dans les régions.

En partie trois, une discussion transversale aux chapitres régionaux termine l'ouvrage. Nous soulignons la double réussite d'une filière qui a su s'inscrire d'une part dans le processus d'industrialisation et d'internationalisation et d'autre part dans des dynamiques territoriales d'ancrage au terroir. Depuis 1970, la production industrielle française de fromages de chèvre a été multipliée par six (16 000 t/an en 1970 et 100 000 t/an en 2020). Dans le même temps, une production fermière et artisanale s'est maintenue, permettant la préservation de savoir-faire et de fromages de chèvre traditionnels au lait cru (15 AOP caprines en 2020). Il en résulte une diversité de modèles d'élevage, d'entreprises de transformation et plus largement de chaînes de valeur. Nous analysons les principaux facteurs qui ont concouru à diversifier la filière caprine française et des trajectoires régionales. Nous discutons d'enjeux pour le futur au regard de six questionnements en lien avec la durabilité des systèmes de production - transformation. C'est à l'interface de ces succès et questionnements, avec un pilotage qui rassemble et valorise les synergies et les talents du plus grand nombre, que se dessine l'avenir de la filière et de ses éleveurs de chèvres, qu'ils soient fermiers ou laitiers.

Mots clés : élevage caprins, filière fermière, filière laitière, fromage, territoire, bassin de production, dynamique industrielle, dynamique artisanale, transition des activités, local, global.